

# Association pour la gestion responsable des produits du Canada Programmes d'intendance des produits de l'Ontario Rapport Annuel 2018

Soumis à:

L'Office de la productivité et de la récupération  
des ressources



[productcare.org](http://productcare.org)

## Table des matières

1	Historique .....	2
2	Faits marquants de 2018 .....	2
3	Performance du programme .....	3
3.1	Nombre de tonne collectées en 2018 .....	3
3.2	Nombre de tonnes recyclées en 2018 .....	4
3.3	Le programme de réutilisation de la peinture (PaintReuse) .....	4
4	Consultation avec les parties prenantes.....	4
4.1	Formation sous forme de webinaire à l’usage des membres.....	4
4.2	Commentaires sur les Dépôts détaillants .....	4
5	Mise à jour sur la chaîne d’approvisionnement.....	5
5.1	Réseau de fournisseurs de services .....	5
5.2	Services de transport et de traitement des dépôts détaillants .....	5
5.3	Audits & visite des points de dépôt.....	5
5.4	Étude de « Lab-pack ».....	5
6	Accessibilité.....	6
6.1	Réseau de collecte du PII .....	6
6.2	Dépôts municipaux .....	6
6.3	Dépôts autres que municipaux .....	6
7	Mise à jour sur les membres/OFI/PII .....	6
7.1	Transition des intendants de OFI au PII .....	6
7.2	Partage des coûts de la chaîne d’approvisionnement entre le PII et OFI .....	7
8	Promotion et éducation.....	7
8.1	Connaissance du programme .....	7
8.2	Le site internet.....	7
8.3	Le matériel promotionnel des détaillants et des points de dépôts.....	8
8.4	Publicités numériques et activités.....	9
9	Annexes.....	10
9.1	Annexe A – Les prestataires de service .....	10
9.2	Annexe B – Membres du PII.....	11
10	États financiers .....	15

## 1 Historique

Le 30 novembre 2016, l'Office de la productivité et de la récupération des ressources ("l'Office") a été créée en vertu de la nouvelle Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets ("LFOSD "). Toute référence à l'organisme Réacheminement des Déchets Ontario dans le présent document a été modifiée pour faire référence à l'Office conformément à l'article 21 (2) de la partie III de l'annexe 1 de la LFOSD.

Le 10 décembre 2014, l'Office a approuvé le Plan Industriel d'Intendance (PII) pour la gestion en fin de vie de la peinture et des revêtements de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada (AGRP). Le 25 mars 2015, l'Office a annoncé que le PII pour la peinture de l'AGRP entrerait en vigueur le 30 juin 2015. Le 28 octobre 2015, l'Office a approuvé le PII pour la gestion en fin de vie des Pesticides, Solvants et Fertilisants (PSF) puis, le 17 décembre 2017, elle a annoncé que ce même plan entrerait en vigueur le 1er avril 2016.

Le présent rapport annuel est soumis à l'Office conformément à la disposition 6.5 de l'entente sur le plan d'intendance entre l'Office et l'AGRP et couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018.

## 2 Faits marquants de 2018

En 2018, 16 nouveaux intendants ont adhéré au Plan Industriel d'Intendance de l'AGRP en Ontario (PII de l'AGRP). En 2018, l'AGRP a présenté une formation via webinaire à ses membres. Les sujets abordés étaient les mises à jour sur les programmes, la nouvelle législation en matière de déchet en Ontario et les consultations en cours.

À la fin de l'année 2018, le système de collecte du PII comptait 98 points de dépôts municipaux, 311 événements municipaux ponctuels de collecte (comparativement à 307 en 2017) et 320 dépôts autres que municipaux (comparativement à 296 en 2017) En 2018, le programme a collecté 9 926 tonnes de peinture, 19 tonnes de pesticides, 248 tonnes de solvants et plus de 23 tonnes de fertilisants, étant exclues les matières du programme vendues à Stewardship Ontario. De plus, 4 873 tonnes de peinture et 2.92 tonne de solvants ont été recyclées en 2018.

L'AGRP a continué à sensibiliser les sites de collecte autres que municipaux (dépôts détaillants) et à chercher à avoir leurs commentaires afin d'améliorer l'efficacité du programme. L'AGRP a réalisé 3 études «Lab Pack» pour identifier les critères «Lab Pack » de 2019. Lors de ces études des représentants municipaux ont été invités à observer.

22 points de dépôt municipaux ont participé au programme de réutilisation de la peinture (PaintReuse) en Ontario et ils ont collecté plus de 23 000 conteneurs de peinture pour le réemploi (environ 102 tonnes).

L'AGRP a mené des activités de promotion et d'éducation sur les produits de ses programmes telles que le marketing numérique, la publicité dans les calendriers municipaux, son site internet ReGeneration et les médias sociaux via Facebook et Twitter.

### 3 Performance du programme

Les objectifs 2018, en nombre de tonnes, pour la peinture et pour les PSF sont partagés entre l'AGRP et Stewardship Ontario (SO). Les quantités présentées dans le tableau 3.1 sont donc les quantités nettes retenues par l'AGRP (voir la sous-section 7.2 pour plus d'information). SO a acheté un nombre fixe de tonnes de peinture en 2018 alors que les PSF ont été partagés en fonction des parts de marché annuelles respectives de l'AGRP et de SO.

L'AGRP a dépassé les objectifs de collecte pour la peinture en 2018. Les pesticides et les solvants n'ont pas atteint les objectifs de collecte déterminés dans le plan de programme final consolidé de MHSW. Cela est dû en partie à la diminution du nombre de produits assujettis disponible dans la chaîne de collecte ce qui a réduit, de 2017 à 2018, les facteurs de « Lab-Pack » du programme.

Le recyclage de pots de peinture hybrides de 1 gallon (pot en plastique avec bords et hanches métalliques) a posé problème en 2018 ce qui a eu un impact sur le taux de recyclage de la peinture. Le marché de recyclage des plastiques a considérablement diminué en 2018 à cause des limitations imposées par certains pays et la demande pour les pots de plastiques contenant des résidus de peinture est moins importante que celle pour les pots de plastique propres. L'AGRP a rencontré plusieurs recycleurs de plastique pouvant potentiellement recycler les pots de peinture hybrides contenant des résidus de peinture. L'AGRP surveille mensuellement les taux de recyclage de la peinture afin d'identifier et de répondre en temps opportun aux difficultés.

#### 3.1 Nombre de tonne collectées en 2018

	A	B	C=AxB	D	E=D/A	
Produits	Nb de tonnes disponibles pour la collecte	Objectif fixé pour le taux de collecte	Objectifs de collecte en tonnes	Nb de tonnes collectées <sup>1</sup>	Taux de collecte atteint	Nb de tonnes collectées l'année précédente (2017)
Peinture	9280	95%	8,816	9,926	107%	9,611
Pesticides	35	58%	21	18.6	53%	30.3
Solvants	1,144	47%	538	248	22%	251
Fertilisants	15	n/a	n/a	23.3	155%	21.3

1. Le nombre de tonnes collectées n'inclut pas les tonnes allouées à SO.

### 3.2 Nombre de tonnes recyclées en 2018

	F	G	H=G/A	
Produits	Objectif fixé pour le taux de recyclage	Nb de tonnes recyclées	Taux de recyclage atteint	Nb de tonnes recyclées l'année précédente (2017)
Peinture	76%	4,873	53%	5,369
Pesticides	n/a	n/a	n/a	n/a
Solvants	4.7%	2.92	0.3%	1.1
Fertilisants	n/a	n/a	n/a	n/a

2. Le nombre de tonnes recyclées n'inclut pas la peinture collectée, mais non traitée en 2018.

### 3.3 Le programme de réutilisation de la peinture (PaintReuse)

En 2018, 23 024 contenants de peinture ont été réutilisés dans le programme, soit environ 102 tonnes de peinture en plus des contenants dans lesquels cette peinture était conservée. L'AGRP continuera de promouvoir le programme de réutilisation de la peinture et d'évaluer la performance de celui-ci.

## 4 Consultation avec les parties prenantes

### 4.1 Formation sous forme de webinaire à l'usage des membres

En 2018, l'AGRP a tenu une formation webinaire pour ses membres le 4 décembre, a offert des mises à jour sur les programmes ainsi que des informations relatives à la transition MHSW et sur les futures sessions d'information sur la transition.

### 4.2 Commentaires sur les Dépôts détaillants

L'AGRP est en contact permanent avec les dépôts détaillants afin de s'assurer que la performance des fournisseurs de services et le service à la clientèle respectent les normes et, aussi, afin d'identifier les possibilités d'amélioration. Plusieurs visites de site ont été réalisées chez les détaillants afin de confirmer le niveau de service des détaillants et aussi d'identifier les possibilités d'amélioration de la chaîne d'approvisionnement des détaillants. Dans l'ensemble en 2018, les commentaires des points de dépôts détaillants ont été positifs et constructifs. Lorsqu'un problème survient, il est immédiatement pris en charge. En 2019, l'AGRP prévoit de communiquer de manière régulière avec les dépôts détaillants et les prestataires de service afin de s'assurer que le système de collecte des détaillants opère de façon efficace.

## 5 Mise à jour sur la chaîne d'approvisionnement

### 5.1 Réseau de fournisseurs de services

En 2018, le PII utilisait 17 fournisseurs de services quant au transport et au traitement des produits du programme tel que décrit à l'Annexe A. Il n'y a pas eu de changements à la liste des transporteurs et des recycleurs approuvés en 2018.

### 5.2 Services de transport et de traitement des dépôts détaillants

En 2018, l'AGRP a exploré de nouvelles possibilités d'amélioration dans la chaîne d'approvisionnement des dépôts détaillants. L'AGRP a travaillé en étroite collaboration avec une importante chaîne de détaillants afin de développer un nouveau type de conteneur métallique pour la collecte, répondant aux besoins des détaillants et qui sera mis en service en 2019.

### 5.3 Audits & visite des points de dépôt

En 2018, l'AGRP a conduit plusieurs activités pour évaluer la performance de la chaîne d'approvisionnement afin de vérifier que les exigences et les lignes directrices du programme sont respectées. Ces activités incluaient des visites de fournisseurs de service, la prise d'échantillons de métal et de plastique recyclé ainsi que les matières hors-programmes.

### 5.4 Étude de « Lab-pack »

En 2018, l'AGRP a réalisé des études de « Lab-pack » pour déterminer les facteurs de « Lab-pack » pour 2019 en utilisant la méthodologie approuvée. L'AGRP a reçu les données enregistrées (plus de 23 000 lignes de données) par le prestataire de l'étude, IMMACUTEC, et a analysé les données pour distinguer les produits visés par les programmes de ceux non-visés. Les détails et les résultats finaux de l'étude de « Lab-pack », y compris les coefficients calculés pour 2019, ont été examinés et approuvés par un représentant du Groupe de travail MHSW et ont été implantés le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les résultats sont présentés ci-dessous :

Type de Lab-pack	Part municipale en 2019	Part municipale en 2018	Part des membres en 2019	Part des membres en 2018
Pesticides	89.66%	92.17%	10.34%	7.83%
Produits organiques divers (inclus les solvants)	92.83%	89%	7.17%	11%
Fertilisants	86%	79.92%	20.14%	20.08%
Aérosols	50.80%	46.58%	49.20%	53.42%

## 6 Accessibilité

### 6.1 Réseau de collecte du PII

Type	Dépôts pour la peinture			Dépôts pour les PSF		
	2017	2018	Objectif annuel fixé	2017	2018	Objectif annuel fixé
Dépôt municipal	96	<b>98</b>	120	95	<b>97</b>	150
Événements de collecte ponctuel municipal	307	<b>311</b>	475	307	<b>311</b>	512
Dépôts détaillant	296	<b>320</b>	450	n/a	<b>n/a</b>	n/a

### 6.2 Dépôts municipaux

En 2018, 2 nouveaux points de dépôt municipaux ont été ajoutés au PII pour la collecte de peinture, de solvants, de pesticides et de fertilisants et 4 nouveaux événements ponctuels de collecte ont été réalisés.

### 6.3 Dépôts autres que municipaux

En 2018, l'AGRP a ajouté 30 nouveaux dépôts détaillants, dont 23 détaillants Home Hardware, 2 Rona, 2 Habitat pour l'humanité, 2 PPG et un magasin Lowe's. En comptabilisant les détaillants qui ont quittés le programme, c'est une hausse de plus de 24 points de dépôt détaillants par rapport à 2017. L'AGRP va poursuivre ses discussions avec les chaînes de détaillants et les magasins pour l'expansion du réseau détaillant au travers de l'Ontario.

## 7 Mise à jour sur les membres/OFI/PII

### 7.1 Transition des intendants de OFI au PII

En 2018, 16 nouveaux membres ont rejoint le PII de l'AGRP, 13 de ces membres provenaient du SO et les 3 autres étaient de nouveaux adhérents des programmes de l'AGRP en Ontario. À la fin de l'année 2018, il y avait 103 membres pour la peinture, 22 membres pour les pesticides, 78 membres pour les solvants et 17 membres pour les fertilisants qui participaient au PII. Notez que certains de ces membres sont adhérents de plusieurs programmes. Une liste des membres de PII est jointe en annexe B.

Tout au long de 2018, l'AGRP a continué de faire un suivi avec les intendants de l'Ontario pour la peinture et les PSF qui avaient manifesté leur intérêt à faire la transition de l'Organisation Financée par l'industrie (OFI) vers le PII. Un suivi a également été fait afin de recruter les nouvelles entreprises sur le marché.

En outre, l'AGRP fait un suivi régulier avec les membres sur les exigences de déclaration et mène des audits des membres conformément au contrat d'adhésion des membres de l'AGRP.

## 7.2 Partage des coûts de la chaîne d'approvisionnement entre le PII et OFI

Pour la peinture, l'AGRP a pris en charge toute la chaîne d'approvisionnement depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et pour les PSF depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016.

L'AGRP et SO ont convenu de prolonger jusqu'en 2019 l'entente de partage de coûts logistiques liés à la gestion en fin de vie des PSF. Les coûts de la chaîne d'approvisionnement sont partagés entre l'AGRP et SO en fonction leur part de marché respective des intendants pour les PSF.

L'AGRP n'a pas d'entente de partage des coûts avec SO pour la peinture. SO n'a acheté aucune peinture à l'AGRP pour 2015 et 2016. En 2017 et 2018, l'AGRP a vendu à SO la quantité de peinture qu'elle désirait. L'AGRP a vendu 8 tonnes de peinture à SO en 2018.

## 8 Promotion et éducation

En 2018, l'AGRP a mis en œuvre différentes méthodes de sensibilisation des usagers en Ontario sur les programmes de recyclage des peintures et PSF conformément à ses obligations réglementaires. Les initiatives de promotion et d'éducation menées par l'AGRP en 2018 sont énumérées ci-dessous.

### 8.1 Connaissance du programme

En novembre 2017, l'AGRP a mandaté l'entreprise MQO Recherche afin qu'elle conduise une étude de sensibilisation au sujet des programmes de peintures et de PSF en Ontario auprès de 1000 habitants. Le but de cette étude était d'évaluer les connaissances et les habitudes de ces personnes au sujet du recyclage de ces produits. L'étude a révélé que 55% des habitants de l'Ontario connaissaient l'existence d'un programme de recyclage des peintures en Ontario et 52% avaient connaissance d'un programme sur les PSF. Une nouvelle étude de ce type sera conduite en 2019.

### 8.2 Le site internet

Le site grand public bilingue ReGeneration.ca de l'AGRP (remplacé par ProductCare.org en janvier 2019) comprend les sections suivantes :

- Un localisateur de points de dépôt (une carte montrant l'emplacement des points de dépôts)
- Les heures d'ouverture des points de dépôt et les personnes contacts
- La liste des produits acceptés et refusés par les programmes
- Un lien vers le centre de support des membres de l'AGRP (hébergé par le site ProductCare.org)
- Les nouvelles et évènements  
D'autres informations (telles que la foire aux questions au sujet des programmes)

## Aperçu de la fréquentation du site internet en 2018

Indicateurs	Affluence des utilisateurs ontariens
Nb de visites (Total)	51 143
Visiteurs qui reviennent (%)	11.4%
Nouveaux visiteurs (%)	88.6%
Durée moyenne de la visite	00:01:09
Moyenne de pages vues	2.40

Les statistiques de fréquentation du site internet se limitent à ce qui suit :

- 1) L'affluence des visites du site depuis l'Ontario, les visites provenant d'autres provinces (ou de l'extérieur du Canada) sont exclues
- 2) L'affluence des visites sur toutes les sections du site internet depuis l'Ontario (nouvelles, page d'accueil, événements, à propos, etc..) est incluse dans l'analyse
- 3) L'affluence du site internet entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 est incluse.

### Les principales sources d'affluence (Q1 - Q4) :

Site de liaison	Organisation	% de l'affluence en provenance de l'ON
www.ottawa.ca	City of Ottawa	30.95%
canadiantire.ca	Canadian Tire	19.15%
Facebook	Facebook	10.74%
Makethedrop.ca	Stewardship Ontario	6.43%

### 8.3 Le matériel promotionnel des détaillants et des points de dépôts

En 2018, l'AGRP a distribué, sur demande, du matériel promotionnel aux détaillants et aux points de dépôts. Le matériel suivant est disponible pour réapprovisionnement par le biais d'un formulaire de commande en ligne :

- Cartons d'information
- Affiches
- Étiquettes de plancher

Des marquages semi-permanents destinés aux points de dépôts sont également

remis gratuitement tout au long de l'année. Voir les exemples à l'annexe 1.

#### 8.4 Publicités numériques et activités

##### **1. Une campagne publicitaire sur le moteur de recherche Google : de Mars à Décembre 2018 :**

- a. Une campagne publicitaire sur le moteur de recherche, spécifique à l'Ontario, avec des annonces sur les peintures et résidus domestiques dangereux destinées aux résidents de la province et basées sur une liste exhaustive de mots-clés pertinents pour les programmes.
- b. Ces publicités ont généré 47 945 impressions et 7 677 clics

##### **2. Une campagne publicitaire Facebook :**

Cette campagne spécifique à l'Ontario faisait la promotion du programme de recyclage de peinture en ciblant les résidents de l'Ontario de façon continue. L'audience cible était vaste afin de permettre la collecte des données et l'analyse à une échelle permettant à l'avenir de renseigner la stratégie de ciblage.

##### **3. La stratégie de contenu Facebook ciblée :** Le contenu spécifique à l'Ontario, disponible seulement pour les Ontariens, se focalise sur le recyclage des peintures, les déchets spécifiques et la communauté de recyclage en général.

## 9 Annexes

### 9.1 Annexe A – Les prestataires de service

Liste de fournisseurs de services de l'AGRP					
Nom de l'entreprise	Peinture	Aérosols	Pesticides	Solvants	Fertilisants
Aevitas Inc.	T	T	T	T	T
Brendar Environmental Inc.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Buckham Transport Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Cardinal Couriers Ltd.	T				
Clean Harbors Inc.	T		T/P	T/P	T/P
Drain-All Ltd.	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Envirosystems Inc. (formerly Hotz Environmental)	T/P	T/P	T/P	T/P	T/P
GFL Environmental Inc. (formerly Potter Environmental)	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Loop Recycled Products Inc.	P				
Miller Environmental Corporation	T	T/P	T/P	T/P	T/P
OWL Environmental Inc.	T			T	
Photech Environmental Solutions	T	T/P	T/P	T/P	T/P
Quantex Technologies Inc.	T	T	T	T	T
Raw Materials Company Inc.	T	T	T	T	T
Safety-Kleen Brampton	T			T	
Safety-Kleen Brantford	T			T	
Safety-Kleen Chelmsford	T			T	
Safety-Kleen London	T			T	
Safety-Kleen Oshawa	T			T	
Safety-Kleen Ottawa	T			T	
Terrapure Environmental (formally Newalta)	T	T	T/P	T/P	T/P
Veolia Environmental - Timmins	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Chatham	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Ottawa	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Pickering	T		T	T	T
Veolia ES Canada - Quebec	T		T	T	T

T=Transporteur, P=Prestateur de recyclage

## 9.2 Annexe B – Membres du PII

Membres du PII	
2471595 Ontario Inc. o/a Hi! Neighbor Floor Covering Company	Brock White Canada ULC
3600106 Manitoba Inc o/a Piston Ring	Canadian Auto Stores Ltd
3M Canada Company	Canadian Building Restoration Products, Inc
7594828 Canada inc. (o/a Ace Canada)	Canadian Tire Corporation, Limited
Acklands - Grainger Inc.	Canpro Decorating products Inc.
AD Fire Protection Systems Inc	CANRAD BEAUTY Ltd
ALEX MILNE ASSOCIATES LTD.	Cansel Survey Equipment Inc.
Alexandria Moulding	CertainTeed Gypsum Canada, Inc.
ALTROM AUTO GROUP LTD.	Class C Solutions Group, MSC Industrial Supply LLC
Amazon.com.ca, Inc.	Cloverdale Paint Inc.
Avanti Sports Group Inc.	Commercial Oil Company of Hamilton Inc.
BASF Canada Inc.	Costco Wholesale Canada Ltd.
Bass Pro Canada ULC	Country Chic Paint
Beauty Systems Group (Canada) Inc.	CRC Canada Inc.
Behr Process Corp.	Custom Building Products Canada Ltd
Benjamin Moore & Co. Ltd.	Darch Fire Incorporated
Bestbuy Distributors Ltd	David L. Stevenson & Son Artists' Colours Manufacturing Co. Ltd.
Bolts Plus Inc.	Denalt Paints Ltd.
Bostik Canada LTD.	Diamond Vogel Paints Inc
Brett-Young Seeds Limited / Semences Brett-Young Limitee	Dominion Sure Seal Ltd.

Membres du PII	
Bridgestone Canada Inc, Firestone Building Products Canada Division	Dynamic Paint Products Inc. DBA Lancaster Canada
Empack Spraytech Inc.	Kleen-Flo Tumbler Industries Ltd.
Envirosystems Incorporated	KLONDIKE Lubricants Corporation
EVERGUARD COATINGS INTERNATIONAL LTD. cob NIAGARA PROTECTIVE COATINGS	Korzite Coatings Inc.
Farrow & Ball Canada Ltd.	Kubota Canada LTD
Fastenal Canada Ltd.	Lawson Products, Inc.
FCA Canada Inc	Lee Valley Tools Ltd.
G.F. Thompson Co. Ltd.	Les industries Peter K. Martin et associés
General Motors of Canada Company	Les Produits Techniseal
GH INTERNATIONAL SEALANTS ULC	Loblaws Inc.
GREEN TECH RESURFACING LTD	Loop Recycled Products Inc.
GS Distribution Inc.	LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.
Hall-Chem Mfg. Inc.	M G Chemicals Ltd.
Henkel Cda Corp. Consumer Adhesives	Michaels Stores Inc.
Henry Company Canada, Inc.	Modern Sales Co-op
Home Depot of Canada Inc.	Nawkaw Corporation
Home Hardware Stores Limited	NCH Canada Inc.
IKEA Canada Ltd	Nordstrom Canada Retail, Inc.
ITW construction products a division of ITW Canada Inc.	Oatey Canada Supply Chain Services
ITW Permatex Canada	Omer DeSerres Inc.
Jaguar Land Rover Canada ULC	Orgill Canada Hardlines ULC
John Deere Canada ULC	PartSource Inc.

Membres du PII	
K-G Spray-Pak Inc.	Patene Building Supplies Ltd.
King-O-Matic Industries Limited	Peintures MF Inc.
Plasti Kote Co., Inc. (Valspar)	SOLIGNUM INC.
Popular Garden Centre	Solstrand Trading Inc
PPG Architectural Coatings Canada Inc.	Spar Roofing & Metal Supplies Ltd.
Prema Canada ULC	STIHL Limited
Premier Tech Home & Garden Inc	Sto Canada Ltd
Princess Auto Ltd.	Surekiller Products Limited
Pro Form Products Limited	Suzuki Canada Inc.
PROTEK PAINT LTD	The Dow Chemical Company - Dow Building & Construction
PSC-Power Source Canada Ltd.	The Sansin Corporation
Quikrete Canada Holdings Limited	The Sherwin-Williams Company
Radiator Specialty Company of Canada	Timber Pro Coatings Ltd.
Recochem Inc.	Toolway Industries Ltd.
Regional Automotive Warehousing Ltd	Torcan Coatings Inc.
Rochester Midland Ltd	Toyota Canada Inc.
RONA Inc.	Tremco Canada Division, RPM Canada
Rust-Oleum Consumer Brands Canada	UAP INC.
S.C. Johnson and Son, Limited	Uline Canada Inc.
Saman Corporation (3777472 Canada Inc.)	Valvoline Canada-Div. Ashland Canada
Schwartz Chemicals	W.H. Lubricants Ltd.
Scotts Canada Ltd.	Wallace & Carey Inc.
Selectone Paints Inc.	Wal-Mart Canada Corp.

Membres du PII	
Sherwin-Williams Canada Inc	WD-40 Company (Canada) Ltd.
Shrader Canada Limited	Wood Essence Distributing
YHD DISTRIBUTORS INC.	

Membres du PII	
K-G Spray-Pak Inc.	Patene Building Supplies Ltd.
King-O-Matic Industries Limited	Peintures MF Inc.
Plasti Kote Co., Inc. (Valspar)	SOLIGNUM INC.
Popular Garden Centre	Solstrand Trading Inc
PPG Architectural Coatings Canada Inc.	Spar Roofing & Metal Supplies Ltd.
Prema Canada ULC	STIHL Limited
Premier Tech Home & Garden Inc	Sto Canada Ltd
Princess Auto Ltd.	Surekiller Products Limited
Pro Form Products Limited	Suzuki Canada Inc.
PROTEK PAINT LTD	The Dow Chemical Company - Dow Building & Construction
PSC-Power Source Canada Ltd.	The Sansin Corporation
Quikrete Canada Holdings Limited	The Sherwin-Williams Company
Radiator Specialty Company of Canada	Timber Pro Coatings Ltd.
Recochem Inc.	Toolway Industries Ltd.
Regional Automotive Warehousing Ltd	Torcan Coatings Inc.
Rochester Midland Ltd	Toyota Canada Inc.
RONA Inc.	Tremco Canada Division, RPM Canada
Rust-Oleum Consumer Brands Canada	UAP INC.
S.C. Johnson and Son, Limited	Uline Canada Inc.
Saman Corporation (3777472 Canada Inc.)	Valvoline Canada-Div. Ashland Canada
Schwartz Chemicals	W.H. Lubricants Ltd.
Scotts Canada Ltd.	Wallace & Carey Inc.
Selectone Paints Inc.	Wal-Mart Canada Corp.

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE  
DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES**

**31 décembre 2018**

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**État des produits et charges**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

**Table des matières**

---

Rapport des auditeurs indépendants	
État des produits et charges	6
Notes à l'état des produits et charges	7 - 8



**ROLFE, BENSON LLP**

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS

1500 – 1090 West Georgia Street  
Vancouver, B.C. V6E 3V7  
Tel: 604-684-1101 Fax: 604-684-7937  
E-mail: admin@rolfebenson.com

---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

---

À : L'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources

### Opinion

Tel que requis par la Loi de 2016 favorisant un Ontario sans déchets (c.12 – Annexe 2(s.30(2(3))))), nous avons effectué l'audit de l'état des produits et charges (ci-après «l'état») de «ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM» et «ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM» présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, l'état ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle des produits et charges de «ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM» et «ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM» tel que présenté par l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres points - Restriction à la diffusion et à l'utilisation

Ce rapport a été préparé selon les instructions de la Direction de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada et de l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources et ne devra pas être transmis à d'autres parties et ne devrait pas être utilisé par d'autres parties que la direction de l'entité et l'Office de la Productivité et de la Récupération des Ressources.



---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

---

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de cet état conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des cet état, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



---

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (suite)

---

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Rolfe, Benson LLP*

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Vancouver, Canada  
le 19 mars 2019

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA  
« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET  
« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**

**État des produits et charges  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

---

	2018	2017
<b>Produits</b>	<b>17 847 687 \$</b>	<b>18 476 805 \$</b>
<b>Dépenses du programme</b>		
Collecte	6 127 541	6 018 580
Traitement	5 802 928	6 014 400
Transport	1 908 409	1 781 817
Administration (notes 2(b) (c) et (e))	1 585 075	1 554 764
Règlementaires	293 749	228 982
Communications	42 418	96 374
	<b>15 760 120</b>	<b>15 ,694 917</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<b>2 087 567 \$</b>	<b>2 781 888 \$</b>
<b>Engagement (note 3)</b>		

---

Les notes afférentes font partie intégrante de cet état.

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**  
**« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET**  
**« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**  
**Notes à l'état des produits et charges**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

---

**1. Présentation des états financiers**

L'état des produits et charges « l'état » inclut seulement les produits et charges relatifs à « Ontario Paintrecycle Program » et « Ontario Pesticides, Solvents and Fertilizers Program », un secteur des opérations de l'Association pour la Gestion Responsable des Produits du Canada « l'Association ».

**2. Sommaire des principales conventions comptables**

Cet état des produits et charges a été dressé selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales conventions se détaillent comme suit :

(a) Constatation des produits

Les produits relatifs aux frais de récupération sont reçus des membres de l'Association qui effectuent des ventes de matériaux visés par le programme dans la province de l'Ontario. L'Association reconnaît ces frais comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent recevables si le montant peut raisonnablement être estimé et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Les produits relatifs aux frais de récupération sont reconnus à la fin du mois suivant la période de déclaration au cours de laquelle les matériaux visés par le programme ont été vendus par les membres.

(b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût de ses immobilisations corporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile. Le taux d'amortissement est le suivant :

Équipements des points de dépôts	3 ans
----------------------------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations corporelles de 13 223 \$ (2017 - 6 863 \$).

(c) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'Association amortit le coût de ses immobilisations incorporelles selon la méthode de l'amortissement linéaire sur sa durée de vie utile. Le taux d'amortissement est le suivant :

Système ERP	5 ans
-------------	-------

Les dépenses d'administration incluent une dépense d'amortissement des immobilisations incorporelles de 85 947 \$ (2017 - 85 947 \$).

---

**ASSOCIATION POUR LA GESTION RESPONSABLE DES PRODUITS DU CANADA**  
**« ONTARIO PAINTRECYCLE PROGRAM » ET**  
**« ONTARIO PESTICIDES, SOLVENTS AND FERTILIZERS PROGRAM »**  
**Notes à l'état des produits et charges**  
**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

---

**2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)**

(d) Utilisation d'estimations

La présentation de l'état financier conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des revenus et des dépenses ainsi que sur la divulgation des éventualités à la date de fin d'exercice. Les éléments qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent les provisions pour les produits à recevoir, les provisions pour les charges à payer, l'amortissement, l'imputation de coûts indirects et les engagements relatifs au traitement. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(e) Frais généraux et d'administration – Imputation des coûts indirects

Une portion des frais généraux et d'administration de l'Association nets des frais recouverts ont été imputés aux présents programmes. L'imputation des frais généraux et d'administration aux programmes est déterminée en utilisant le pourcentage de dépenses d'exploitation spécifiques à ce programme comparé au total des dépenses d'opérations de tous les programmes de l'Association. Les dépenses d'administration incluent des coûts indirects imputés pour un montant de 980 544 \$ (2017 - 909 976 \$).

**3. Engagement relatif au traitement**

En fin d'exercice, l'Association avait en main des matières non traitées relatives aux programmes dont les coûts estimés de transport et de recyclage à engager en 2019 s'élevaient à 400 052 \$ (2017 - 299 000 \$).